

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: CORITRAIT' HIS 4 / Curatim IS 4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Q-Chem France SARL

23 rue d'Anjou

75 008 PARIS

FRANCE

Tél: +33 (0)1.64.47.87.50

Fax: +33 (0)1.69.30.53.77

Email: contact@qchemfrance.com

Exploitant : CORODIS SARL

Z.I. La Plagne 42123

ST CYR DE FAVIERES

FRANCE

Tel : +33 (0)4.77.62.04.17

Fax : +33 (0)4.77.62.07.91

corodis.sds@orange.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +33 (0)1.45.42.59.59 (ORFILA INRS)

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; Eye Irrit. 2: H319; -: EUH208; -: EUH210

Effets indésirables: Contient m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate.

Peut produire une réaction allergique. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: EUH208: Contient m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate. Peut produire une réaction allergique.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation

GHS09: Environnement



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle dans.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
-	68439-45-2	-	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318	1-10%

3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMÉTHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHÉNOXYBENZYLE

258-067-9	52645-53-1	-	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H302; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 1: H410; Aquatic Acute 1: H400	<1%
-----------	------------	---	--	-----

Ingrédients non classés:

*2-METHYL-2H-ISOTHIAZOLIN-3-ONE (MIT)

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent

220-239-6	2682-20-4	-	Acute Tox. 3: H301; Acute Tox. 2: H330; Skin Corr. 1B: H314; Skin Sens. 1A: H317; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; Acute Tox. 3: H311	<1%
-----------	-----------	---	---	-----

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

220-120-9	2634-33-5	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Acute 1: H400	<1%
-----------	-----------	---	--	-----

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'œil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conditionss pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une œillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Empêcher la pénétration dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Donnée non disponible.

Comburant: Donnée non disponible.

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Non visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: Donnée non disponible.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité °C: Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: 1.005g/ml

pH: Approx. 7

VOC g/l: Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED

DERMAL	-	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	-	LD50	>300<=2000	mg/kg

3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMÉTHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHÉNOXYBENZYLE

ORL	MUS	LD50	424	mg/kg
ORL	RAT	LD50	383	mg/kg
SKN	RAT	LD50	1750	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Non biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Perméthrine)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: E

Catégorie de transport: 3

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH208: Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H330: Mortel par inhalation.

H332: Nocif par inhalation.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.